

REUNION DU 4 SEPTEMBRE 2014

Le Conseil Municipal, légalement convoqué en réunion ordinaire, s'est réuni le 4 septembre à 18 h 30, sous la présidence de M. Alain HENOCQUE, Maire.

Etaient présents : HENOCQUE A. CAILLEUX M. DEVAUCHELLE M. BARBE P. BIGOT N. BLONDIN E. DOUZENEL JJ. BOURDELET C. MALLET D. DEVILLERS C. CRUSEL E. DAMIS C. TIRE M.H.

Etaient absents : GALAND F. donné pouvoir à BOURDELET C.

MAQUIGNY B. excusé.

BAIL DEMEURE D'HAUTEBUT

Avant d'entamer le débat, le Maire indique aux conseillers qu'il a invité M. SANSON à venir exposer l'objet de sa demande.

1° Il souhaite récupérer les 6 482 m² de terrain qu'il pensait inclus dans le bail passé avec la Commune et la Villa l'Atelier SAS

2° étant donné l'arrivée de nouveaux actionnaires, il souhaite renommer l'ensemble des 2 groupes d'actionnaires « les Loges du Hâble d'Ault SAS »

Le bail initial comprenant une clause de non cession, sur conseil du notaire de la commune, Me Bruneau SIGWALD, l'ancien bail sera résilié et un nouveau établi au nom de la nouvelle société.

M. SANSON expose ensuite son projet :

Il présente sur plan son étude de faisabilité.

- Borner le terrain
- Clôturer le terrain avec une haie
- Remise aux normes des 11 gîtes existants
- Création de 15 gîtes dans le bâtiment principal
- Implantation de chalets bois
- Création de salles de séminaires, de SPA de nage.

Après discussion et questions sur l'avancement des travaux actuels M. SANSON quitte l'assemblée.

L'ensemble du projet est soumis au vote :

- Pour : 13
- Abstention : 1 (Mme TIRE)

PRIME A LA CONSTRUCTION

Le Maire donne lecture d'un courrier le Mme GELTZ Ludivine qui sollicite la prime à la construction – permis de construire – maison individuelle –

N° PC 080 826 12 M 0006 - sise au 135 rue Honoré Arthur

Le Conseil Municipal décide d'accorder la prime, pour maison neuve, d'un montant de 310 €.

SALLE POLYVALENTE – état des lieux

Le Maire précise qu'un état des lieux va être mis en place lors de la location de la salle polyvalente qui sera assurée par Corinne PINEAU, employée communale.

Ce contrôle se fera à la remise et à la réception des clés aussi bien pour les particuliers que les associations.

L'article 9 du règlement (caution) sera mis en vigueur.

DIVERS

Prises de dates de réunions :

- PLU Woignarue
Avec DDTM - Agence URBANITES - Pierre Etienne BODART (avocat) et tous les élus disponibles
Le 25 septembre à 10 h en mairie
- Travaux église de Woignarue
Avec l'architecte des bâtiments de France M. DOUALE, M. Arnaud EVAIN, Mme STEFFENS (Fondation du patrimoine), M. BASSET (architecte), des représentants de l'Association de sauvegarde du patrimoine de Woignarue et des élus disponibles
Vendredi 3 octobre à 10 h 30 en mairie
- Opération Brioches
Le samedi 11 octobre – les élus disponibles

Prêt d'un radar pédagogique par « Groupama » - statistiques.

Le 18 juillet 2014 en fin d'après-midi a été installé un radar pédagogique à l'entrée du hameau d'Hautebut. Celui-ci est resté en place jusqu'au 28 juillet 2014 au matin.

Ce radar a enregistré 48 523 mesures pour 9 950 véhicules avec une fréquentation de 1530 véhicules jour.

980 véhicules ont enregistré une vitesse comprise entre 10 et 50 km/h soit 9.85 %

8 970 véhicules ont affiché une vitesse supérieure aux 50 km/h soit 90.15 %

Désignation de 2 délégués pour l'Association du Patrimoine.

Mme MALLET et M. DEVILLERS

ECOLE - Sport à St-QUENTIN LAMOTTE

Mme MASSON, directrice demande pour bénéficier encore cette année du car scolaire pour emmener sa classe ou celle de Mme DEMAZEUX à St-QUENTIN Lamotte, à la salle multi-sports, le mardi matin.

Après discussion et estimant que la commune met à leur disposition la salle polyvalente ainsi que le terrain de foot, situés chacun à côté de l'école et qu'il est nécessaire de mobiliser un employé pour le transport, le Conseil municipal rejette cette demande par 12 voix et 2 abstentions (M. BOURDELET + pouvoir de M. GALAND).

CURAGE DU BRAS MORT DU HABLE DU HABLE D'AULT

Demande d'autorisation de déposer les matériaux de curage au camping municipal

ACCORD

REMERCIEMENTS DEUIL :

M et Mme DEVAUCHELLE pour leur fils

M. CAILLEUX Maurice pour sa belle fille

REMERCIEMENT pour la fête des Pères de M. BLONDEL

M. BOURDELET demande si l'on pourrait ramasser les encombrants aux personnes âgées.

On le fait déjà, uniquement sur demande

Nuisances au voisinage de la salle polyvalente.

Se renseigner sur détecteur de bruit.